N° 680. — IIIme Année. 5 ct Le Numéro. 5 ct Jeudi 15 Mars 1883.

L'IMPARTIAL

RÉSUMÉ DES NOUVELLES ET FEUILLE D'ANNONCES

Paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux, 1, Rue du Marché, 1.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imprimerie Courvoisier, Rue du Marché 1
Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 309, Locle.

GARE DE CHAUX-DE-FONDS

Arrivée de

GARES.	M.	M.	S.	S.	S.	S.
Locle . . .	5 5	9 15	1 27	3 10	5 52	8 22
Neuchâtel .	—	9 50	1 40	—	5 40	10 17
Genève . .	—	—	1 40	—	5 40	10 17
Bienne . .	8 42	11 47	2 5	—	5 20	10 27
Berne . . .	—	11 47	2 5	—	5 20	10 27

Départ pour

GARES.	M.	M.	M.	S.	S.	S.
Locle . . .	7 30	9 57	11 54	2 14	5 52	10 34
Neuchâtel .	5 23	9 27	—	1 40	6 —	—
Genève . .	5 23	—	9 27	1 40	—	—
Bienne . .	5 10	7 20	10 —	3 20	6 50	—
Berne . . .	5 10	7 20	10 —	3 20	6 50	—

PRIX D'ABONNEMENT, franco pour la Suisse
1 an, fr. 10, 6 mois, fr. 5»50, 3 mois, fr. 3.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 ct. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— MERCREDI 14 MARS 1883 —

Chaux-de-Fonds.

Hôtel-de-Ville. — Réunion des intéressés, mercredi 14, à 9 h. du soir. « Projet de réponse au questionnaire fédéral. »

Club des Dérame-Tot. — Réunion, au local, mercredi 14, à 9 h. du soir.

Gortchakoff et Coumoundouros.

Encore deux grands hommes qui viennent de disparaître du rôle des vivants. Comme nous l'avons déjà dit, Gortchakoff est mort dimanche à Baden-Baden et Coumoundouros, vendredi soir, à Athènes.

Disons quelques mots de la vie de ces deux grands hommes d'Etat.

Le prince Alexandre Mikhalovitch Gortchakof, né le 16 juillet 1798, appartenait à l'une des plus anciennes familles de la Russie, à la souche de Rurik, le fondateur de la monarchie russe.

Après avoir terminé ses études au lycée impérial de Tzarskoe Selo (fondé par l'empereur Alexandre Ier en 1811), où il fut le condisciple et l'ami du célèbre poète russe Pouschkine, le prince Gortchakof entra dans la carrière diplomatique qu'il ne devait plus quitter.

Il y fit rapidement son chemin et devint successivement secrétaire d'ambassade à Londres en 1824, chargé d'affaires à Florence en 1830, attaché à la légation de Vienne en 1832, et enfin, en 1841, ambassadeur extraordinaire à Stuttgard, où il négocia le mariage de la grande-duchesse Olga de Russie avec le prince royal Charles, aujourd'hui roi de Wurtemberg.

En 1854, le prince Gortchakof fut nommé ambassadeur de Russie à Vienne et resta à ce poste jusqu'à la fin de la guerre de Crimée.

Le 17 avril 1856, aussitôt après la signature du traité de Paris, le prince fut appelé à remplacer le comte de Nesselrode, d'abord comme ministre des affaires étrangères, et plus tard aussi comme chancelier de l'empire. Il dirigra depuis, pendant vingt-six ans, la politique extérieure de la Russie et ne prit définitivement sa retraite qu'en 1882, tout en conservant sa dignité de chancelier de l'empire.

Marié en 1838 à la princesse Marie Ourousof, le prince devint veuf en 1853.

Il laisse deux fils : le prince Michel Gortchakof, ministre de Russie à Madrid, et le prince Constantin, qui est investi de la charge honoraire d'écuyer de la cour impériale. Ce dernier est marié à la princesse Marie Stourdza, fille de l'ancien hospodar de Moldavie.

Dans la mystérieuse trituration d'avenir à laquelle concourent les événements présents, le prince Gortchakof a sa grande part d'action et de responsabilité.

Il était au fond le représentant de la politique asiatique qui tend à l'envahissement des contrées européennes. S'il avait trouvé un allié en Napoléon III, la fatale guerre de 1870 n'aurait pas diminué la France ; mais M. de Bismarck était plus fort que l'un et que l'autre.

La Russie est d'ailleurs minée par ces deux forces contraires, le despotisme et l'extermination anarchique.

*

M. Coumoundouros a succombé au mal qui depuis longtemps ne laissait plus aucun espoir de guérison. Il était le chef d'un des deux partis que le jeu de la bascule parlementaire poussait à tour de rôle à la tête des affaires à Athènes, et, depuis une vingtaine d'années, il avait presque constamment alterné au pouvoir avec M. Tricoupis.

M. Coumoundouros né à Avid, en 1812, appartenait à une famille de notables de la Morée.

Après avoir été reçu bachelier ès-lettres, il aborda la carrière judiciaire et, jusqu'en 1850, exerça les fonctions de substitut de procureur du roi.

En 1850 il fut élu député et se consacra dès lors à la carrière politique.

Ce fut en 1857 que M. Coumoundouros occupa pour la première fois les fonctions de ministre ; il prit le portefeuille des finances.

Tombé du pouvoir, il prit part à la conspiration qui devait renverser le roi Othon, et, après la déposition du roi, fit partie du gouvernement provisoire, comme ministre de l'intérieur.

Plus tard, en 1862, M. Coumoundouros fut élu représentant à l'assemblée nationale, fit partie du ministère Canaris en 1863 et 1868, abandonna encore une fois le pouvoir, pour y rentrer en 1870 et pour le quitter encore en 1871. De 1875 à 1882, il reprend le pouvoir et en 1882 le reperd définitivement, cédant la place à M. Tricoupis.

C'est sous le dernier ministère de M. Coumoundouros que la Grèce traversa la crise issue de la guerre russo-turque, qui aboutit, après des péripéties et des négociations dont on n'a point perdu le souvenir, à l'annexion pacifique de la Thessalie au royaume hellénique.

*

Aujourd'hui il ne reste plus que deux grandes figures dans le monde de la haute diplomatie : d'un côté Bismarck, de l'autre Gladstone. Les ans s'accumulent aussi sur leurs têtes ; le vieux chancelier allemand compte 69 ans et le premier ministre anglais avance à grands pas dans sa 74e année.

Chronique Suisse.

Exposition nationale suisse à Zurich, 1883. — Nous recevons de Zurich la communication suivante :

Groupe 26, Agriculture, *et IVe Exposition générale suisse d'agriculture,* du 1er mai au 1er octobre 1883.

Cette exposition générale suisse embrassera dans le groupe 26 toutes les branches de l'agriculture.

Elle se divisera en une *exposition permanente,* pour laquelle le terme d'inscription est déjà passé, et une *exposition temporaire* qui auront lieu dans les conditions suivantes :

Terme d'inscription et époque et durée de l'exposition :

Pour les *chevaux,* jusqu'au 15 avril, du 10 au 17 septembre.

Pour le *bétail bovin,* jusqu'au 15 avril, du 20 au 27 septembre.

Pour le *menu bétail,* jusqu'au 15 mars, du 15 au 23 mai.

Pour la *volaille,* jusqu'au 15 mars, du 15 au 23 juillet.

Pour les *abeilles,* jusqu'au 1er juin, en septembre, 8 jours.

Pour les *chiens,* jusqu'au 15 avril, du 8 au 12 juin.

L'exposition des chiens ne durera que quatre jours.

Le terme d'inscription n'est pas limité pour les *fruits et les raisins, les produits des champs et les légumes,* qui pourront être exposés suivant les époques auxquelles ils parviennent à maturité. Par contre, les inscriptions pour *l'exposition collective des produits,* qui durera du *20 septembre à la clôture* de l'Exposition générale, devront avoir lieu avant le *1er août.*

Le terme d'inscription pour les produits de l'industrie laitière est fixé au 1er juin.

La somme que les autorités fédérales ont accordée pour être consacrée *exclusivement aux primes de l'exposition agricole* s'élève à *70,000 francs.*

Les indications plus précises sur la durée des expositions temporaires, l'époque à laquelle elles auront lieu sont contenues dans le *Programme spécial du groupe 26,* que l'on peut obtenir *gratis,* ainsi que les *formules d'inscription,* en s'adressant aux commissaires cantonaux, ou directement, par demande affranchie, au bureau du groupe 26, Zurich (Limmatstrasse, 45).

Le Département de l'Intérieur, Neuchâtel, a été désigné comme commissaire cantonal pour le canton de Neuchâtel.

L'admission aux *expositions temporaires* est soumise aux dispositions générales du règlement de l'Exposition et du programme spécial du groupe 26.

Zurich, en février 1883.

Au nom du groupe 26, Agriculture :
Le chef du groupe,
A. Hafter.

Traités de commerce. — Le Conseil fédéral s'est occupé mardi des négociations concernant les nouveaux traités de péages avec l'Italie et l'Espagne. Le gouvernement italien a consenti à une réduction acceptable du tarif sur les fromages, mais il refuse positivement d'admettre les cotons dans le traité de commerce. On pense que le traité pourra être signé cette semaine encore.

Les négociations avec l'Espagne vont mal. L'Espagne demande l'abaissement du tarif pour le vin, mais le Conseil fédéral ne peut pas consentir pour des raisons fiscales.

Imprimeurs et taxes postales. — La Société des maîtres imprimeurs de la Suisse allemande a adressé au Conseil fédéral une pétition demandant :

1° Pour les imprimés, le maintien des anciennes taxes et le poids minimum de 100 grammes.

2° Une nouvelle taxe au poids pour les colis de messagerie de 2 à 2 1/2 kilos, à raison de 20 c. pour toute la Suisse.

3° La réduction à 3/4 de centime (au lieu d'un) de la taxe de transport par exemplaire de journal, à moins que, comme en Allemagne, la poste ne se charge elle-même de l'expédition complète, c'est-à-dire que les journaux lui seraient remis *sans adresses.*

4° La réduction à 10 c. (au lieu de 20 c.) de la taxe prélevée sur chaque abonnement demandé à la poste, que ce soit par trimestre, par semestre ou par année, et suppression complète de la taxe pour les journaux qu'on vient prendre régulièrement au guichet de la poste.

Incident diplomatique. — On assure que le Conseil fédéral a fait observer à M. Cramer, ministre-résident des Etats-Unis, à propos de la lettre adressée au préfet de Bienne, qu'il est accrédité auprès de la Confédération et non pas auprès des cantons ; on ajoute que M. Cramer a présenté ses excuses à l'autorité fédérale pour ses procédés non-diplomatiques.

— Les chefs de l'Armée du Salut semblent décidés de présenter un recours aux autorités fédérales, vu que l'intervention de l'ambassade anglaise est restée sans résultat jusqu'à présent.

Nouvelles étrangères.

France. — La police a trouvé, sur le quai du nouveau port à Ajaccio, un ballot contenant 300 proclamations imprimées en italien, et dont voici la traduction :

« Bastia, le 18 mars 1883.

» Ouvriers !

» Il y aura douze ans aujourd'hui qu'un groupe » malheureusement trop peu nombreux, mais » composé d'hommes généreux, a donné un grand » exemple en proclamant la Commune de Paris. » Tous les ouvriers ont le devoir de ne pas ou» blier le 18 mars et à cet effet ils sont invités à » se réunir le dit jour.

» Vive la Révolution ! »

— *Le procès des anarchistes à Lyon.* — Mardi, l'audience est ouverte à midi. Les mêmes précautions sont prises que pour le jugement du 19 janvier.

Le président lit l'arrêté confirmant le jugement pour Bernard, Bordat, Gauthier, Ricard, Desgranges, Etienne, Faure, Potel, Bardoux, Fages, Chabrier, Coindre, Hugonnard, Sourisseau, Champal.

La peine est réduite pour Liegon à trois ans ; pour Crestin, Blonde et Pejot à deux ans ; pour Tressaud, Michaud, Bonnet, Regis, Faure, Peillon, Voisin et Bayet à un an ; pour Gleyzal, Pinoy, Sanlaville, Morel, Bruyère et Dupoizat à huit mois.

Les amendes, la surveillance et l'interdiction sont réduites proportionnellement.

Aucun incident ne s'est produit.

Louise Michel arrivée à Lyon, a dû faire hier une conférence, salle de l'Elysée.

Allemagne. — L'empereur vient de créer comte le général de Kameke, ancien ministre de la guerre, en récompense de ses longs et loyaux services.

— La cour suprême de l'empire vient de décider que les duels d'étudiants à rapières aiguisées, tombent sous l'art. 205 du code pénal, qui punit le duel de trois mois à cinq ans de forterresse.

— Anecdote assez piquante à propos du séjour du prince Frédéric-Charles au château de Miramar. En face du portrait de l'infortuné empereur Maximilien, le prince s'est écrié : « Je t'ai bien vengé de Bazaine ! »

Italie. — On écrit de la Spezzia, le 11 mars : « Ce matin, à sept heures, une couche épaisse de neige, d'au moins un demi pied, couvre tout le pays, montagnes et plaine. Des personnes âgées de 98 ans voient ce spectacle aujourd'hui pour la première fois de leur vie. »

Espagne. — Le portail de l'église de Hodio, en Biscaye, s'est écroulé. Il y a eu trois morts et vingt-six blessés.

Etats-Unis. — Le président Arthur est atteint d'une forte bronchite.

Nouvelles des Cantons.

BERNE. — Le Grand Conseil est convoqué pour le lundi 26 mars prochain. Au nombre des tractanda figurent la question de la révision de constitution cantonale et la nomination de commissions pour la révision de la loi communale, de la loi sur l'université, etc.

— Le *Tagblatt* de Bienne annonce que dans le courant de l'année 1883, des sociétés, fondées au capital de plusieurs centaines de mille francs, se proposent de construire très prochainement une cinquantaine de bâtiments dans divers quartiers de la ville de Bienne, mais notamment au Pasquart.

ZURICH. — On annonce la liquidation volontaire de la Compagnie le *Lloyd*, de Winterthour.

— La compagnie concessionnaire du service des téléphones de la ville de Zurich accuse un bénéfice net de 12,977 fr. pour 1882. Il y a à Zurich 545 appareils, soit 1 téléphone pour 130 habitants.

LUCERNE. — Le conseil municipal de Lucerne a fait savoir au département fédéral des postes et des chemins de fer que, dans les circonstances présentes, il ne saurait se décider a proposer à l'assemblée communale la construction d'un nouvel hôtel des postes à Lucerne, au compte de la ville. La dépense et les risques lui semblent trop au-dessus des ressources de cette dernière. Ayant appris d'ailleurs que des particuliers ont l'intention de faire construire, le conseil municipal ne voudrait pas gêner l'industrie privée.

Chronique neuchâteloise.

*** *Ligne Locle-Besançon.* — Mardi, à 4 ½ h. du matin, le tunnel du Col-des-Roches, partie du territoire suisse, a été percé. On sait que la partie sur territoire français est terminée depuis l'année dernière.

Les axes convergents se sont rencontrés avec la plus parfaite exactitude.

La longueur du tunnel dans le roc est de 409 mètres.

Pendant les beaux jours du mois de février, les travaux du chemin de fer entre le Locle et le Col-des-Roches présentaient une grande activité; malheureusement la forte tombée de neige de ces derniers jours interrompra en partie ces travaux. Espérons que sous peu ils pourront être repris et menés rondement et que nous pourrons bientôt voir la fin de cette entreprise, après laquelle chacun soupire depuis longtemps.

*** *Neuchâtel.* — Nous lisons dans la *Suisse libérale :*

« Lundi soir un chevreuil poursuivi par des gamins s'est réfugié dans une des propriétés de la ruelle Vaucher. »

Chronique judiciaire.

Les assises se sont ouvertes au Château de Neuchâtel le 5 courant pour une durée de six jours.

Présidence de M. Ed. Coulin, président du tribunal criminel, assisté de MM. les présidents de tribunaux G. Renaud et H. Morel. M. le procureur-général Jeanhenry fonctionne comme ministère public.

Neuf causes sont au rôle de la session. Six doivent être entendues par le jury ; trois jugées sur aveux par le Tribunal criminel siégeant seul.

Audience du 5 mars. — Le criminel qui comparaît est un récidiviste sur qui les années de détention passent sans modifier ses idées en ce qui concerne la propriété d'autrui. La régénération morale ne l'a pas atteint, paraît-il, car il n'y a pas cinq mois qu'il sortait du Pénitencier où il avait subi une détention de deux ans pour vol. Il mendie et vagabonde, il est sans domicile et s'il trouve sur son chemin une maison qui lui paraît inhabitée ou dont l'aspect lui inspire de la confiance, à lui qui n'en inspire pas, il la choisit pour son domicile d'une nuit. Bienheureux sont les propriétaires à qui Berger n'a pas fait autre chose que d'emprunter la grange ou un fenil quelconque pour y dormir. Mais il n'a pas toujours été si sage et à la fin de décembre, à la Roche, près du Molin Calame, il avait enfoncé une porte de grange et, en furetant dans la maison, enlevé deux gilets. Au moulin même, il avait soustrait un sac de ferraille d'environ 40 livres, et des outils, en s'introduisant avec effraction dans la maison pour commettre son vol.

Le vol étant reconnu en partie, le jury ne peut que reconnaître Berger coupable de vol, tout en

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 9

HISTOIRE D'UN TESTAMENT

PAR PH. AUDEBRAND

(Suite.)

« Chère filleule,

» Je ne doute pas un seul instant que tu ne sois la fille de mon vieil ami, le marquis des Sorbières. La croix de Saint-Louis et ce que tu m'écris sont des preuves suffisantes. C'est pourquoi je t'envoie en guise de souvenir, une tasse en porcelaine du Japon décorée de deux diamants, une merveille dans une merveille.

» Cette tasse est un monument historique, puisqu'elle a appartenu jadis au célèbre Tippoo-Saïb. Pendant nos caravanes endiablées, je l'ai prise dans la maison d'un nabab anglais que j'ai eu le plaisir de couper en deux d'un très joli coup de hache. Ne t'étonne pas les choses ne se passent jamais autrement en fait de flibuste. Pour en revenir à la tasse, il paraît que ce brimborion vaut une vingtaine de mille francs à cause des brillants qui le décorent. Garde-le tant que tu pourras.

» Au fait, que tu le conserves ou que tu t'en défasses, peu m'importe ; c'est la seule chose que tu doives avoir de moi. Etant toujours loup de mer dans l'âme, je me suis promis de laisser toute ma fortune aux marins hollandais, qui à mon gré, sont les premiers hommes de mer du monde. On peut compter que je n'en démordrai pas.

» C'est pour te dire, chère filleule, de ne plus te donner la peine de m'écrire. Ce serait du papier perdu. J'ai pris depuis longtemps la résolution d'allumer ma pipe avec toutes les épîtres qu'on m'adresse ; crois-bien que je ferais pour toi ce que je fais pour les autres.

» Adieu. Bonne santé et bonne chance.

» MARC-LUDOVIC-ACHILLE DU DRESNEL,

« Loup de mer dans l'âme. »

« Eh bien, voilà un plaisant origninal ! s'écria Saint-Rambert.

— Voilà un bien mauvais cœur ! » ajouta Mathilde.

Dans le premier moment, n'écoutant que la voix du dépit, la délaissée parlait de renvoyer la tasse.

« Gardez-vous-en bien, lui dit l'ami qui lui servait de conseiller. D'abord cette tasse est un morceau rare, on vous l'a dit, une relique du passé. Songez donc ! un empereur de l'extrême Orient s'y désaltérait ! Peut-être ne trouverait-on pas sa pareille au monde ? »

Ainsi que l'avait écrit le loup de mer, c'était bien une merveille dans une merveille. Un artiste inconnu l'avait couverte de couleurs voyantes, telles qu'on les aime dans les pays du Soleil. Le tout formait un paysage extravagant ou une de ces indéchiffrables énigmes qui sont dans le goût des vieilles civilisations asiatiques.

Dans la cuvette se montraient des oiseaux et des fleurs improbables, des choses qu'on a jamais vues en Europe. Tout le long du revers se voyait un tigre ayant une épée flamboyante sur la tête et dans les griffes un dragon déchiré. En face, une chèvre du Thibet, calme douce souriante. En manière d'anses, deux gros diamants ciselés avec un très grand savoir.

« Il n'existe certainement rien de comparable chez aucun prince de notre continent, » reprit Saint-Rambert.

Si Mathilde admirait la tasse, un chagrin d'une très grande amertume s'était pourtant introduit en elle le jour même où l'on avait apporté l'éblouissant cadeau. Cette valeur ne serait jamais qu'idéale. Que faire du présent ? un point de mire sur un petit Dunkerque ? A la rigueur, un jour, on pourrait en faire une ressource ; on pourrait le vendre à quelque baron hébreu ou encore à une impure du demi-monde, habituée à jouer avec les billets de banque. L'ancien pirate lui en laissait le droit. Mais la belle avance ! Puisqu'il avait été en veine de se souvenir, pourquoi le parrain d'Amsterdam n'avait-il pas songé plus sérieusement à l'avenir d'une filleule qu'il avait fait sauter autrefois sur ses genoux ? Comment avait-il eu la dureté de lui préférer de grossiers marins qu'il ne connaissait pas et avec lesquels il n'aurait jamais aucun lien de parenté ?

A force de remuer ces pensées, la jolie veuve en arrivait à vouloir brusquer la volonté du vieux marin. — Pourquoi ne pas aller le trouver ? Pourquoi n'irait-elle pas lui dire de vive voix ce qu'elle lui avait écrit ? Pourquoi ne pas faire la guerre à cet entêtement d'un opiniâtre qui avait bataillé toute sa vie ? — Un moment, cette idée souriait à la jeune femme. Qu'était-ce qu'une rebuffade à essuyer si on la comparait aux ennuis de sa situation ? Voilà ce que disait Mathilde.

Cependant, un examen plus sérieux des choses lui fit comprendre qu'il serait superflu de s'obstiner dans ce rêve de devenir l'héritière du flibustier d'Amsterdam. Elle renonça donc à toute démarche, mais sans se résigner. Une chose lui coûtait avant tout : c'était l'abandon dans lequel elle se voyait confinée de plus en plus.

« Tout le monde me quitte. Qui sait si Saint-Rambert lui-même ne s'éloignera pas ? »

Jusqu'à ce jour, l'élégant n'avait pas permis à la mauvaise fortune d'entamer son zèle. Il était le bras droit de Mathilde. Il la suivait ou la menait partout sans s'inquiéter des commentaires que pouvait faire naître une liaison si constante.

(A suivre)

Reproduction interdite pour les journaux n'ayant pas traité avec la Société des gens de lettres.

lui accordant des circonstances atténuantes, et le tribunal le condamne à deux ans de détention.

M. Lamazure, avocat à la Chaux-de-Fonds, était le défenseur du prévenu.

Cette première affaire ayant été rapidement liquidée, le tribunal siégeant sans l'assistance du jury, juge trois autres affaires de vol pour lesquelles il y a des aveux complets, savoir :

Vol d'un cheval à Môtiers, par Paul-Emile Wuilliomenet (condamné à un an de détention).

Vol d'une montre à Fleurier par Louis Jordi (condamné à 6 mois de détention).

Vol de montres à la Chaux-de-Fonds par Paul-Emile Henry (condamné à 8 mois de détention).

Séance du 6 mars. — Jean-Georges St. était employé comme commis au bureau de la fabrique d'horlogerie de MM. D. Perret et Cie, au Plan, à Neuchâtel. Il fit des emprunts dans la caisse de ses maîtres, et pour *boucher les trous*, il trouva plus simple de falsifier sa comptabilité. Cela durait depuis environ sept ans. Le déficit s'accumulait, sans que rien vînt permettre à J.-G. S. de rembourser ses emprunts forcés. Se sentant à la veille d'être découvert, il partit clandestinement le 16 octobre 1882, emportant avec lui une somme de fr. 500 qu'il avait encore soustraite dans la caisse qui lui était confiée.

Reconnu coupable de détournements et de falsification d'écritures, avec admission de circonstances atténuantes, St. est condamné à un an de détention. Il était défendu par M. A. DuPasquier, avocat à Neuchâtel.

Séance du 7 mars. — Benoit Bangerter est un jeune homme qui a la main rude, et qui est postillon de son métier ; le 22 janvier dernier, au moment où il soignait ses chevaux, vers 5 heures du soir, aux Grattes, il trouva R. Thiébaud couché dans l'écurie. Celui-ci, ivre, lui fit des reproches sur certains faits, fondés ou non, qui mirent en colère Bangerter. Saisissant un trident il lui porta des coups, si violemment, que le manche se cassa, puis il partit avec la poste, laissant son adversaire sans connaissance au fond de l'écurie. Thiébaud est mort 4 ou 5 jours après, des suites des coups qu'il a reçus.

Bangerter a été condamné à la peine d'un an de détention, pour coups et blessures volontairement portés, ayant entraîné la mort sans intention de la donner, avec admission des circonstances atténuantes. Il était assisté par M. Jacot-Guillarmod, avocat au Locle, défenseur d'office. *(A suivre.)*

Chronique locale.

⁂ *Concert de M. Kœhler.* — Nous apprenons avec plaisir que M. O. Kœhler, notre éminent directeur et compositeur, donnera un grand concert au Temple français, le 30 de ce mois, avec le concours de l'orchestre de Beau-Rivage et de Lausanne, si avantageusement connu dans nos Montagnes, de Mlle Clémentine Davieds, l'excellente cantatrice de Bâle, et de plusieurs artistes et amateurs de la Chaux-de-Fonds et du Locle.

Le programme, qui ne tardera pas à paraître, promet d'être attrayant ; il nous rappelle un peu ce que nous avons entendu avec tant de plaisir dans les grandes villes et ce que nous aimerions entendre plus souvent ici.

Il offre beaucoup de variétés, entre autres quelques-unes des nombreuses compositions de M. Kœhler, compositions qui lui ont valu déjà beaucoup d'éloges. A ce propos, nous lisons dans un numéro du *Leipziger Tagblatt* (compte-rendu d'un concert) :

« ... Les nouvelles compositions de M. O. Kœhler, dirigées par lui-même, furent accueillies très favorablement par le public. L'ouverture d'« Essolda » offre dans toutes ses parties des beautés musicales ; elle est une preuve du grand talent du jeune compositeur. « Abendandacht » et « Im Traum » sont deux compositions intéressantes qui produisirent une impression si profonde que le public réclama le *bis* immédiat des deux morceaux.

» Ces nouvelles compositions ne tarderont pas à avoir du succès partout. »

Nous engageons vivement le public à assister à cette belle soirée.

Toutes les mesures sont prises pour que le concert soit terminé à 10 heures, de façon que les personnes du Locle puissent prendre le dernier train. *(Communiqué.)*

⁂ *Les Suisses en Alsace.* — On nous écrit :

« Toujours les mêmes, les Pandores prussiens ! Un des membres de la Fanfare montagnarde, en séjour à Bâle dernièrement, visitait la ville de Mulhouse, bien connue pour son aversion à l'égard du régime du casque à pointe ; c'était lundi dernier, et notre montagnard avait négligé de revêtir un complet bourgeois. Il paraît que l'uniforme du visiteur, fort inoffensif du reste, bien qu'il dirige à l'occasion la fanfare du bataillon 18 d'élite, fit flairer un espion français ; il se voit accosté par un sbire poméranien qui le menace, ni plus ni moins, et dans le jargon harmonieux que l'on connaît, d'une descente chez le Polizeidirector ; notre montagnard, sans se troubler, dégaine... son porte-monnaie, et le Pandore s'éloigne avec un salut cérémonieux et obséquieux.

» Avis aux visiteurs imprudents et aux membres de nos diverses sociétés de musique !

» Il serait bon toutefois que ces MM. d'outre-Rhin se souvinssent, à l'occasion, qu'ils peuvent circuler, en uniforme militaire, à Bâle ou n'importe où en Suisse, sans être nullement inquiétés par notre police ; il est ridicule, pour ne pas dire plus, de constater des excès de zèle intempestif à l'égard de nos ressortissants qui n'ont de militaire que l'aspect ; mais cela se passe dans le Reichsland, où tout est possible, hormis la liberté. »

⁂ *Loterie-tombola de la Société de retraite.*— MM. les membres de la commission sont prévenus que la réception des lots se fera au Foyer du Casino vendredi 16 courant, de 1 h. de l'après-midi à 9 h. du soir, et samedi 17, de 9 h. du matin à 9 h. du soir. *(Communiqué.)*

⁂ *Impôt pour 1883.* — Le Conseil d'Etat a nommé les comités locaux d'impôt pour 1883. Voici les noms des citoyens composant le comité pour le district de la Chaux-de-Fonds :

1er arrondissement, comprenant Chaux-de-Fonds, Eplatures et Planchettes : Brunner, Victor, correspondant ; Perret-Gentil, Célestin ; Stébler, Adolphe ; Lodtmann, Charles ; Vielle, Charles ; Redard, Charles-François ; Robert-Banguerel, Paul, à la Chaux-de-Fonds ; Matthey-Prévôt, Numa, correspondant ; Mathey-Doret, Louis ; Jacot, Edouard ; Parel, Alfred ; Perret-Michelin, Jules, aux Eplatures ; Humbert-Droz, Auguste ; Matthey, Emile, aux Planchettes.

2me arrondissement, comprenant La Sagne : Rieker, Alfred, correspondant ; Péter, Edouard ; Perret, Ali ; Maire-Grandjean, Auguste ; Sandoz, Ulysse ; Jacot, Alfred ; Perrenoud-Jaquet, Emile, à la Sagne.

Dernier Courrier.

Berne, 13 mars. — Le Conseil fédéral a approuvé le rapport de gestion de son département de l'intérieur ; il a décidé une modification partielle du règlement d'exécution concernant le registre du commerce, à la suite des doutes élevés au sujet des associations et des établissements exploités commercialement. Les gouvernements cantonaux recevront communication d'une circulaire relative à ce changement.

Genève, 13 mars. — Une grande affiche vermillon, rédigée en français et en allemand, convoque les citoyens genevois et ceux de tous les pays à venir dimanche 18 mars, à la brasserie des Pâquis, se retremper dans les souvenirs des deux révolutions que rappelle cette date, la révolution allemande en 1848 et la Commune de Paris en 1871.

Cadix, 13 mars. — On poursuit activement les quelques bandits qui, réfugiés dans les montagnes de Membriel, extorquent de l'argent aux propriétaires en les menaçant de mort en cas de refus.

Xérès, 13 mars. — La gendarmerie vient de procéder à 33 nouvelles arrestations.

L'un des anarchistes arrêtés avait en sa possession le sceau, les armes et les statuts de la « Main Noire ». Un autre a été trouvé porteur de manifestes excitant les ouvriers à se soulever contre la bourgeoisie.

L'un de ces manifestes se termine ainsi : «Nous vous confions, chers compagnons, le soin de continuer notre œuvre et de défendre la grande et sainte cause de l'humanité. »

Le nombre des anarchistes arrêtés s'élève aujourd'hui à environ 2000 ; la gendarmerie continue ses recherches.

Tunis, 13 mars. — L'incident de la Goulette est en voie d'apaisement, l'autorité militaire ayant remis l'affaire entre les mains de M. Cambon, ministre résident.

L'Italien coupable est toujours détenu au consulat d'Italie.

Baden-Baden, 13 mars. — En raison des soupçons qui ont surgi d'un empoisonnement par le phosphore, il a été procédé par la justice à l'autopsie du corps du prince Gortchakoff. L'enquête judiciaire sur les circonstances de la mort du prince continue.

Demain le corps sera transféré dans la chapelle grecque de Baden, où il restera provisoirement. Plus tard il sera transporté en Russie.

Paris, 13 mars. — Une révolte a éclaté aujourd'hui au lycée Louis-le-Grand. Les élèves qui réclamaient la réintégration d'un élève expulsé ont pénétré en usant de violence dans le cabinet du proviseur, dont ils ont saccagé le mobilier. La police dut intervenir.

— Les Chambres ne se sépareront que le 20, à cause de manifestations possibles le 18, sur lesquelles le parlement peut être appelé à se prononcer.

Paris, 13 mars. — Le gouvernement a décidé de sévir rigoureusement contre les individus qui excitent aux troubles ou provoquent des délits contre les propriétés.

— Le *Paris* constate qu'un engin explosible a été trouvé dimanche sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et que d'autres engins du même genre ont été trouvés également depuis.

Berlin, 13 mars. — Le *Post* dans sa seconde édition annonce que la démission de l'amiral de Stosch a été acceptée et que son successeur sera soit le vice-amiral Batsch, soit le général Caprivi.

Dublin, 13 mars. — Le procès des assassins de lord Cavendish et de M. Burke et celui des auteurs du complot contre d'autres fonctionnaires commenceront le 9 avril.

Paris, 13 mars. — Au Sénat, M. de Saint-Vallier a adressé une question sur la situation des entreprises coloniales, notamment sur le Tonkin. Il croit que devant la concurrence des marchés étrangers la France doit chercher de nouveaux débouchés.

L'orateur considère l'occupation du Tonkin nécessaire pour compléter l'occupation de la Cochinchine.

M. Challemel-Lacour a répondu que le gouvernement partage les vues patriotiques de M. de Saint-Vallier.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

Publications matrimoniales.

Le tribunal civil de la Chaux-de-Fonds a prononcé une séparation de corps, pour le terme de deux ans, entre les époux Dessoulavy, Luc-Abraham, et Ketsiha née Hercod, tous deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

Le tribunal civil de la Chaux-de-Fonds a prononcé le divorce de dame Marie-Rachel Guillaume-Gentil née Calame, et du sieur Guillaume-Gentil, Edouard, tous deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

Banque Fédérale, Comptoir de Chaux-de-Fonds

Cours des Changes, le 14 Mars 1883.

	TAUX de l'escomp.	Courte échéance. demande	Courte échéance. offre	2 à 3 mois demande	2 à 3 mois offre
France	3	99.90	—	99.90	—
Belgique	4	99.75		99.75	
Allemagne	4	123	—	123.15	
Hollande	5 1/2	208.20		208.40	
Vienne	5	209		209	—
Italie, Lires	5	99.50		99.50	
Italie, or	5	99 1/2,100	suivan	place	
Londres	3	25.17		25.20	
Espagne	6	488	—	488	
Barcelone	6	488	—	488	
Portugal	6	2.40		540	
Russie	6	545		2.45	
Scandinavie	6	137	—	137	—
BBque Allemande		123	123.60		
20 Mark or		24.65	—		
BBque Anglais		25.10			
Autrichiens		209			
Roubles		245			
Doll. et coup.		5.05	—		

Escompte pour le pays 3 1/2 à 4 1/2 %.
Tous nos prix s'entendent pour du papier bancable.

Bâle CHAUX-DE-FONDS Berne

-OUVERTURE-
du Grand Bazar de Chaussures de Mayence

12, Place Neuve, 12

— CHAUX-DE-FONDS —

Me basant sur la confiance toujours croissante que mon commerce a obtenu dans presque toutes les grandes villes de la Suisse, je me suis décidé d'ouvrir aussi dans cette localité un dépôt de mes articles, qui se trouve situé **12, Place Neuve, 12.**

En fabricant moi-même des chaussures des plus solides, en raison de la vente immense qui s'effectue dans mes magasins, et en agrandissant chaque jour mon commerce, je puis offrir à mes honorables clients, tant par la qualité que par le bon marché de mes produits, des avantages réels qu'ils ne pourraient obtenir d'aucune autre concurrence.

Ma maison, qui est sans contredit la plus grande de son genre, a toujours eu pour devise **« de vendre beaucoup aux plus bas prix possibles »**, et en me basant sur ce principe, non-seulement le public qui achète chez moi y trouve ses avantages, mais ma maison, prenant toujours de l'extension, peut satisfaire de plus en plus à toutes les exigences de la vente.

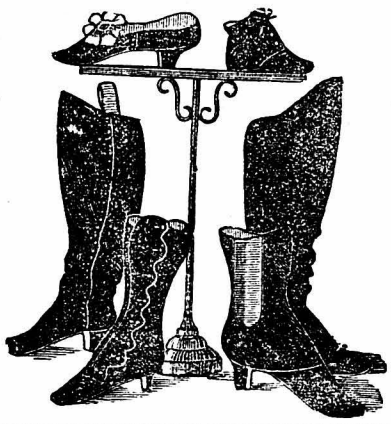

Je prie donc le public de bien vouloir jeter un coup d'œil sur l'extrait de mon prix-courant qui suit, et de venir prendre connaissance de la véracité de ce qui est avancé ci-haut.

Zurich Schaffhouse St-Gall

PRIX-COURANT

Pour enfants :

Une paire de souliers en vernis . .	fr. 1»30
Une paire de souliers chagrin de Lyon	» 2»50
Une paire de souliers veau ciré, bouts métal	» 2»80
Une paire de souliers à crochets, haute tige, veau ciré, 1re qualité . . .	» 4»50

Pour dames :

Une paire de bottines élégantes en lasting, hauts talons	fr. 5»80
Une paire de bottines en chagrin, hauts talons	» 6»50
Une paire de bottines en chagrin, bouts vernis	fr. 6»—
Une paire de pantoufles	» 2»—
Une paire d'espadrilles	» 0»95

Pour hommes :

Une paire de souliers très solides, pour ouvriers	fr. 9»—
Une paire de bottes	» 14»80
Une paire de bottes à l'écuyère . .	» 21»40
Une paire de bottines, veau ciré, double semelle	» 11»75
Une paire dito, première qualité. .	» 14»50

Les raccommodages seront exécutés promptement et avec soin.

Se recommande: 531-4

Le Grand Bazar de Chaussures de Mayence

12, Place Neuve, 12 --- Chaux-de-Fonds.

Société Suisse d'horlogerie

Assemblée générale ordinaire des actionnaires, **Lundi 26 Mars** 1883, à 2 heures après midi, au Foyer du Casino, à la Chaux-de-Fonds. 424-2

Le Conseil d'Administration.

E. HUMBERT-GÉRARD

7, Rue Léop. Robert, 7

CHAUX-DE-FONDS

les 2, 3, 4 et 5 Avril prochain.

537-3

VENTE
aux enchères publiques.

Le syndic de la masse bénéficiaire A.-E. Vuithier fera procéder le **lundi 19 mars** 1883, dès les 10 heures du matin, devant l'hôtel du Guillaume-Tell, à la Chaux-de-Fonds, à la vente aux enchères publiques de l'actif composant la dite masse, savoir :

Un mobilier de bureau : pupitres, vitrines, bibliothèques, presse à copier, coffre-fort, buffet en sapin, tables, chaises, tableaux à l'huile et autres.

Deux lits complets et autres objets mobiliers, tels que : canapés, glaces, tables, pendules, secrétaire, etc. ; potager avec accessoires, batterie de cuisine et vaisselle ; lingerie ; 50 paquets cigares et articles pour fumeurs ; des stores, 200 volumes divers (romans), etc.

La vente se fera au comptant.

Nota. — S'il y a lieu, les enchères seront continuées le Mercredi 21 mars 1883.

Chaux-de-Fonds, le 7 mars 1883.

527-2 *Le syndic de la masse Vuithier.*

Vente d'Immeuble.

Les **hoirs de M. Léon-Dionis Perrenoud** voulant sortir d'indivision exposent en vente par la voie des enchères publiques l'immeuble qu'ils possèdent à la Chaux-de-Fonds et qui consiste en une maison d'habitation avec jardin d'agrément et dépendances.

La maison qui porte le n° 10 de la Place d'Armes renferme quatre appartements et est en très bon état d'entretien.

La vente aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le **lundi 26 mars** 1883, à 2 heures après midi.

Les enchères seront mises aux cinq minutes à trois heures et **l'adjudication sera prononcée séance tenante en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.**

S'adresser pour visiter l'immeuble à Dame veuve Lauper-Perrenoud, rue de la Place d'Armes 10, et pour prendre connaissance du cahier des charges, au notaire A. Quartier, à Chaux-de-Fonds. 491-2

ENCHÈRES PUBLIQUES
à la Racine rière Pouillerel.

Le syndic de la masse en faillite du citoyen Nicolas Wegmuller fera vendre aux enchères publiques, le **lundi 26 mars** 1883, dès 1 ½ heures du soir, l'actif mobilier de cette masse, consistant en : paille, foin, outils aratoires, tels que : fourches, rateaux, 2 chars à échelles, 1 collier de cheval, etc. Matériel de café et objets mobiliers divers.

490-2 *Syndicat Wegmuller.*

ATELIER DE MÉCANIQUE
de A. Metzger

17, Rue des Arts, 17

— CHAUX-DE-FONDS —

Grande spécialité de **machines à nickeler.** On trouve toujours des machines prêtes à livrer de tous les systèmes ; grande facilité de paiement. 348-8

Plus haute récompense à l'Exposition de 1881

pour l'outillage de Nickeleur.

PLUMES
SŒNNECKEN

Reçu un grand assortiment des nouvelles plumes Sœnnecken.

- IMPRIMERIE COURVOISIER -

1, Rue du Marché, 1 387-3

D'ici à St-Georges 1883
Liquidation complète & définitive

de toutes les marchandises se trouvant dans les **deux magasins** du **GAGNE-PETIT,** maison du Guillaume-Tell. — Comme il y a encore un assortiment complet, toutes ces marchandises seront cédées à tout prix.

Aperçu de quelques articles :

10,000 mètres **Robes d'été** en laine, bonne qualité, au **choix 50 ct.** le mètre

Un choix considérable de **Draps** pour habillements d'hommes et jeunes gens, 1re qualité, à des **prix dérisoires de bon marché.**

Pour activer la vente et faciliter les acheteurs, il sera accepté en **échange**, toute espèce de **montres et d'horlogerie.** 317-11

— Cimetière. —

Les personnes qui désirent établir des jardins ou plantations d'arbustes sur les tombes du cimetière ou qui désirent faire rétablir leurs jardins délaissés, sont priées de s'adresser au plus vite à M. **Henri Zimmermann**, jardinier du Cimetière, chez lequel on trouve toujours un beau choix de couronnes mortuaires. 501-3

LE DÉPOT

de l'Elixir de J.-L.-F. Girard

pour la guérison

des Maux de Dents

est actuellement à 1654-2

L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER

1, Rue du Marché, 1.

COMESTIBLES
Charles SEINET

Quartiers aigres de pommes pelées à 60 centimes la livre. 500-6

Excellentes Confitures.

Reine-claudes . . .	à fr. —»80 la livre.
Pruneaux	à » —»80 »
Prunes rouges . .	à » —»80 »
Abricots	à » 1«10 »

ATELIER DE MÉCANIQUE

M. **A. Metzger,** mécanicien, entreprend tous les travaux qui concernent l'outillage d'horlogerie.

Montage des ateliers d'Ebauches, Remontoirs, Nickelages, etc. 477-11

Ouvrage garanti. Facilité de paiement.

ÉTIQUETTES
de portes

FAÇON EMAIL

depuis Fr. 1.

à L'Imprimeie A. COURVOISIER

1, Rue du Marché, 1

Etiquettes imprimées

en tous genres et toutes dimensions. 2102

Restaurant de GIBRALTAR

Dimanche 18 Mars 1883
dès 2 h. après midi

CONCERT

DONNÉ PAR 571-4

des amateurs de la localité.

Après le concert

SOIRÉE DANSANTE

- AVIS -

Le Conseil Municipal rappelle aux intéressés que les **Marchés au bétail** à la Chaux-de-Fonds sont fixés aux époques suivantes:

Le **quatrième** Mercredi des mois de Mars, Avril et Mai, et

le **troisième** Mercredi des mois d'Août, Septembre et Octobre.

Le **premier** Marché aura ainsi lieu le Mercredi 28 Mars 1883.

Chaux-de-Fonds, le 13 mars 1883.

561-3 **Conseil municipal.**

Vente aux enchères.

Le syndic de la masse en faillite veuve Emélie Tripet-Robert et de son fils Gustave Adolphe Tripet, fera vendre aux enchères, le **mercredi 28 mars** prochain, dès les 10 heures du matin, sous le couvert municipal, Brasserie Bornoz, l'actif complet de ces masses, comprenant:

1° L'outillage d'une boucherie avec son agencement.

2° Un fonds de librairie et fournitures de bureaux et d'école, des articles de mercerie, un lot considérable de rouleaux de tapisserie.

3° L'agencement d'un magasin de librairie, pupitre, banque, vitrine, balance, etc.

4° Un mobilier de ménage et ameublement de salon; une armoire à glace, un secrétaire, un piano, etc.

L'outillage de la boucherie et le fonds de librairie pourraient être vendus avant les enchères, s'il est fait des offres jugées suffisantes par le syndic soussigné, chez lequel l'inventaire détaillé peut être consulté.

A. Bersot, notaire,
573-3 Rue Léopold Robert, 4.

Attention!

Au magasin **Ronde 22,** vente définitive en bloc et au comptant du fonds d'**épicerie** et **mercerie**, d'ici au 15 avril prochain.

Conditions extra avantageuses.

575-12

Restaurant à louer.

La Société de tir des Armes-Réunies offre à louer, pour St-Georges 1884, son établissement de **Café-Restaurant des Armes-Réunies.**

Cet établissement, situé près de la Gare, possède une très bonne clientèle et un avenir assuré.

Les offres devront être adressées avant le 15 avril prochain au Président de la Société, M. Ariste Robert, rue des Arts 12, lequel donnera aux amateurs tous les renseignements désirables. 577-6

A vendre dès ce jour

Un mobilier complet, table à coulisses et autres, literie, linge, nappes, rideaux et tour de lit en tulle brodé avec les galeries, glaces à cadres dorés, de plusieurs grandeurs, services, batterie de cuisine, vaisselle, verrerie; un stock de marchandises cédées bien au-dessous de leur valeur.

Rue des Arts 11, 1er étage.

A la même adresse **à louer** un **piano.**

509-3

— AVIS —

Les créanciers de la Banque d'Epargne des montagnes peuvent toucher, contre production de leurs titres, un troisième dividende de 5% chez le syndic A. Jaquet, notaire, Place Neuve 12. 560-3

THÉATRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Dimanche 18 Mars 1883

GRAND CONCERT

et Représentation gymnastique

organisés par la Société de musique militaire des

- ARMES-RÉUNIES -

avec le bienveillant concours de la

Société fédérale de **GYMNASTIQUE**

(Ancienne Section)

Le programme paraîtra prochainement. 553-1

Machines à coudre „DAVIS"

La compagnie Davis, manufacture américaine, dont le siège est à Zurich, informe le public qu'elle se trouve en mesure de réduire sensiblement le prix de vente de ses machines à coudre, ensuite de modifications importantes apportées dans leur fabrication. — On peut examiner les échantillons de couture ainsi que la machine nouveau modèle et se procurer tous les renseignements nécessaires chez le soussigné qui reste le seul représentant autorisé pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois.

EDOUARD DROZ, 13, rue Fritz Courvoisier, 13

572-3 CHAUX-DE-FONDS.

La Nouvelle MACHINE à RÈGLER

Inventée par 487-3

Paul GROSJEAN-REDARD

37, rue Léopold Robert, 37 — Chaux-de-Fonds

Surpasse sous tous les rapports tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

--- Célérité, facilité d'emploi et précision. ---

— Venez et jugez. —

Grande Liquidation à tous prix.

Pour cause de cessation de commerce et fin de bail il sera liquidé à tous prix toutes les marchandises composant le magasin **MEURI, ferblantier, rue Neuve 9,** consistant en lampisterie, quincaillerie, ferronnerie, ferblanterie de toutes espèces, articles de ménage et de fantaisie, articles pour fumeurs, etc. — Grand choix de plateaux, chaufferettes simples et de voyage, quantité d'autres articles dont le détail serait trop long. 471-1

La vente commencera Vendredi 2 mars et continuera les jours suivants.

!!!! Voyez — Comparez !!!!

les **Couronnes mortuaires** et **fleurs imitation naturel** établies au **GRAND BAZAR du PANIER FLEURI,** à celles offertes jusqu'à ce jour.

Comme souvenir d'une personne décédée, ces fleurs, admirablement faites, ont l'avantage de se conserver très longtemps. — Les couronnes peuvent être démontées et transformées en magnifiques bouquets si naturels que chacun s'y méprendra. 515-2

!! Voir la grande devanture Rue du Grenier !!

AVIS

aux Fabricants et Régleurs.

N'achetez jamais une machine à régler sans avoir vu et étudié tous les systèmes, et vous pourrez vous convaincre de la supériorité de mon TALANTOSCOPE. Il défie toute concurrence, tant pour la précision, la solidité et la simplicité, que pour la célérité dans le travail.

Cet outil a obtenu **les plus hautes récompenses dans toutes les Expositions internationales où il a figuré.**

Paul PERRET,
258-4 Rue de l'Envers, 34, Chaux-de-Fonds.

Municipalité de la Chaux-de-Fonds.

Ensuite d'une décision du Conseil Général, le plan de la Correction de la rue du Grenier avec construction de la Terrasse de la rue de la Promenade sera affiché pendant un mois dans la salle des Pas-Perdus à l'Hôtel-de-Ville.

Les observations devront être transmises par écrit au Bureau municipal, jusqu'au 15 avril.

Chaux-de-Fonds, le 13 mars 1883.

563-3 **Conseil munioipal.**

VENTE DU CAFÉ VAUDOIS

à la Chaux-de-Fonds.

L'hoirie d'Aimé Blanchard, expose en vente, aux enchères publiques, par voie de minute, l'immeuble qu'elle possède au village de la Chaux-de-Fonds, portant le N° 3 de la rue du Stand, à proximité de la rue Léopold Robert, et des Places de l'Hôtel-de-Ville et du Marché, consistant en une maison d'habitation de deux étages sur le rez-de-chaussée, renfermant caves voûtées, café-restaurant et appartements.

Cet immeuble est dans une situation très avantageuse pour l'exploitation du Café-Restaurant qui existe depuis fort longtemps.

Pour visiter l'immeuble, s'adresser à M. Emile Blanchard, rue du Stand, et pour tous renseignements au notaire Jules Soguel, à la Chaux-de-Fonds, dépositaire du cahier des charges de la vente.

Cette passation aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le **mercredi 21 mars** 1883, à 2 heures de l'après-midi: les enchères seront mises aux cinq minutes à 3 heures de l'après-midi.

L'adjudication sera prononcée ou le retrait de l'immeuble effectué dans l'heure qui suivra la clôture des enchères et l'adjudication éventuelle définitive le jour de la passation. 559-3

Hygiène et Santé

PRODUITS HYGIÉNIQUES

du **Dr Erm. Caratti,** Genève.

MALADIES NERVEUSES — Epilepsie, névralgies, gastralgies, nerfs, etc., guéris par l'application de l'**Electricité,** combinée avec les produits hygiéniques du Dr Erm. Caratti, pharmacien. On peut se soigner soi même avec un appareil électrique portatif. — Prix: fr. 20.

CATARRHE, ASTHME, Bronchite, Toux, Maladies de poitrine; guérison prompte et sûre par le **SIROP CALMANT** du Dr Erm. Caratti, pharmacien. Prix: fr. 2»50.

VICES DU SANG, maladies de la peau, des voies urinaires et **des organes internes, cancers,** etc, guérison sûre et prompte par le **BYOS GENEVOIS,** Spécifique de cresson et salsepareille du Dr Erm. Caratti, pharmacien. — Prix: fr. 5 le litre.

MALADIES DES DAMES, anémie, chlorose, retard de menstruation, fleurs blanches, hystérie, etc., guérison prompte par les pillules des dames et produits hygiéniques du Dr Erm. Caratti, Prix des pillules: fr. 5.

Traitement par correspondance. — Envoi contre mandat ou remboursement. — Ecrire franco, Dr Erm. Caratti, pharmacien, rue de l'Entrepôt 33, Genève. — Discrétion. 502-23

HERNIES

(Für Bruchleidende)

Les personnes qui ne seraient pas radicalement guéries, seront rembour sées. — Bandage électro-médical.

Consultations de 10 heures à midi.

J.-M. Schnyder, spécialiste, Rue de la Chapelle 4, premier étage. 1429-90*

Garde-malade. Une personne d'âge mûr, expérimentée, sachant faire la cuisine, cherche à se placer, soit comme garde-malade ou pour faire des ménages. — S'adresser chez Mme Hirschy, rue du Progrès 17, ou chez Mme Bolle, rue du Grenier 23. 520

Les membres de la **Fraternité** sont priés d'assister, Vendredi 16 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de

Monsieur Jules Henry

leur collègue. (N° Mle 228). — Domicile mortuaire: Rue St-Pierre, 6.

578-1 **Le Comité.**

Collège de la Chaux-de-Fonds.

MISE A BAN DES TERRASSES

Ensuite de permission obtenue, la Commission d'éducation met à ban les terrasses des collèges. Il est absolument interdit aux particuliers d'y pendre du linge, ou d'utiliser les barrières pour battre les tapis.

Les contrevenants seront poursuivis conformément à la Loi et aux règlements de police.

La Chaux-de-Fonds, 6 mars 1883.

AU NOM DE LA COMMISSION D'ÉDUCATION:
Le Président, LOUIS IMER-GUINAND.

Signification permise *Le Juge de Paix,*
517-2 *(Signé)* DUCOMMUN-LESCHOT.

Il est exposé en vente

AU MAGASIN

A LA GRANDE LIQUIDATION

17, Rue du Parc, 17

UN GRAND ASSORTIMENT

d'Habillements pour Catéchumènes

depuis fr. 33 à fr. 45.

CHAPEAUX DE FEUTRE

depuis fr. 3»50 à fr. 6. 488

NOUVEAU RÉCHAUD RAPIDE
à l'esprit de vin.

Le plus fort et en même temps le plus simple. — Six minutes suffisent pour faire bouillir un litre de lait. — **Prix: fr. 4»30.**

Se vend au **GRAND BAZAR de la Chaux-de-Fonds**
543-3 A. SCHŒNBUCHER, successeur de Félix Wanner.

AUX PRODUITS D'ITALIE

5, Rue du Puits, 5 -- CHAUX-DE-FONDS -- 5, Rue du Puits, 5

Fromages d'Italie, premières qualités.

Parmesan . . . . . à fr. 2»30 le 1/2 kilo.
Gorgonzola, extra-fin . . . . . à » 1»50 » »
Mortadella et salamis . . . . à » —»50 le 1/4 »

516-6

Magasin d'Epicerie JOS. QUADRI

PLACE DU MARCHE, 6, CHAUX-DE-FONDS

Fromage Limbourg, extra gras, **60** ct. le demi kilo.
» **Mont d'Or,** par boîte à **60** ct. »
» de la **Chaux-d'Abel.**
» **Emmenthal.** 2045

Beurre frais

COMPAGNIE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

FONDÉE EN 1819 — *(La plus ancienne des Compagnies françaises)*
87, à Paris, rue Richelieu, 87

FONDS DE GARANTIE: **250 MILLIONS RÉALISÉS**

OPÉRATIONS EN COURS AU 31 DÉCEMBRE 1881

Capitaux assurés . . . . . Fr. 631,810,843»69
Rentes constituées . . . . . » 11,913,038»—

Nombre des polices: 54,367.

Bénéfices répartis aux assurés participants pour la période 1880-1881 fr. 6,601,114»90

S'adresser pour prospectus et renseignements, à M. **Adolphe Stebler,** agent principal, à la Chaux-de-Fonds, rue de la Paix 23. 546-20

SANTÉ
CORIO-MÉLÉINE

Enduit pour la conservation de la chaussure et des cuirs, etc.

La **Corio-Méléine,** non-seulement imperméabilise les cuirs vieux ou neufs, mais aussi leur donne une souplesse que jusqu'à présent nul autre enduit n'avait pu obtenir, même ceux que l'on emploie habituellement dans la préparation des cuirs. Des essais nombreux et un usage constant de ce produit pendant dix années, permettent d'offrir au public (sous toute garantie) cet enduit, appuyé des nombreux certificats de personnes et industriels qui l'ont employé, et qui ont été heureux de donner ainsi une preuve de leur satisfaction.

Avantages de l'emploi de la Corio-Méléine:

1° Ce produit, réellement merveilleux, qui ne peut être remplacé par les graisses ou les huiles les plus renommées, a pour propriété de conserver les cuirs, de les rendre souples et complètement imperméables et d'empêcher toute action du soleil et de la pluie, ainsi que la corrosion de la neige, de la chaux et du plâtre.

Les conséquences de l'emploi de ce produit sont d'économiser 60 % pour la chaussure et 100 % pour les harnais, capotes de voitures, courroies de transmission, de tuyaux de pompes ;

2° C'est une pierre de touche pour reconnaître la bonne fabrication du cuir. Si le cuir est fabriqué avec l'acide, en appliquant la **Corio-Méléine,** immédiatement le cuir prend la couleur verte ;

3° Enfin, à part l'économie, la santé, qui est bien quelque chose sur terre, est conservée par l'emploi de la **Corio-Méléine.** Les chaussures enduites de ce produit ne seront jamais humides ; par conséquent, les rhumes, les douleurs et les colliques seront évités.

Je termine en affirmant que les hommes ayant une longue marche à faire seront préservés d'écorchures et d'ampoules en se graissant les pieds avec la **Corio-Méléine.**

Ajoutez qu'à ces qualités si précieuses, il n'y a aucune graisse ni huile coûtant meilleur marché, puisqu'il suffit, par an, d'une boîte de 90 cent. à fr. 1 pour entretenir une paire de chaussure.

ENGELURES. — *Seul et unique moyen de guérir les engelures.*

Les engelures disparaissent comme par enchantement, même celles saignantes. On se graisse les mains soir et matin, sans craindre d'en mettre un peu plus que moins, et au bout de quelques jours la guérison est complète. La terrible cuisson qu'on éprouve surtout le soir, est enlevée dès qu'on étend le produit sur les engelures.

Seul dépôt pour les districts de la Chaux-de-Fonds, du Locle et du Val-de-Ruz

Imprimerie A. COURVOISIER, 1, rue du Marché, 1.

Prix des boîtes : 80 cent. Fr. 1»20, — 2»20, — 4»20, — 8»30.

- Avis de Vente -

A dater d'aujourd'hui, il sera procédé à la

VENTE EN LIQUIDATION

d'une grande quantité de marchandises, formant l'actif du magasin de

Lingerie, dentelles, rubans, franges, passementerie et chaussures

6, rue Léopold Robert — Rue Léopold Robert, 6

Les personnes qui auraient des emplettes à faire sont priées de se hâter et de profiter de cette **occasion sans pareille.**

Rabais 40 % sur les prix de fabrique.

APERÇU DES ARTICLES ET DE QUELQUES PRIX:

Lingerie pour dames, telle que: chemises, caleçons, mantelets, jupons blancs et couleurs, depuis fr. 2, 2»50, 3»50, 4 et au-dessus. Cols, nœuds, cravates, ruches, depuis 25, 30, 40 et 60 ct. Une immense quantité de bas, châles de laine, fichus et cravates en dentelle espagnole. Un grand parti de rideaux et broderies. Choix considérable de dentelles de tous genres, noires et blanches, depuis 5, 10, 20, 30 et 40 ct. et au-dessus. Franges et passementerie, rubans velours, cravates soie.

Deux mille corsets, depuis fr. 1»80, 2, 3, 4, 4»50 et au-dessus.

Grand choix de chaussures pour dames: bottines en peau et drap, pantoufles, depuis fr. 1»50, 2, 2»50, 3, 4 et au-dessus.

Articles pour hommes: Chemises blanches et couleurs, faux-cols et cravates, mouchoirs de poche et foulards, caleçons, chaussettes, depuis 50, 60 et 70 ct.

Toile de coton pour chemises, à 65 ct.; un parti de gants et manchettes.

Le **magasin est à remettre,** avec ou sans marchandises. Prix de la location très modéré. — S'adresser au liquidateur.

Cette vente ne durera que quelques jours; hâtez-vous d'en profiter.

6, Rue Léopold Robert, 6. 547

Fruits secs, nouvelle récolte.

Amandes douces	Raisins Doria, choix pour cuisine.
Amandes Princesses	Raisins Malaga.
Figues exquises	Noisettes.

Au magasin **Jos. QUADRI,** Place du Marché
Chaux-de-Fonds. 2043

Brasserie Hauert

12, Rue de la Serre, 12

Jeudi 15 Mars, à 8 h. du soir

SEULE ET UNIQUE

REPRÉSENTATION

DONNÉE PAR

M. Camille Francky

Fantaisiste Brésilien. 580-1

POUR LE BIEN

DE

L'HUMANITÈ SOUFFRANTE.

Le foie,

l'estomac, les intestins

et les reins

sont, comme chacun sait, les dépurateurs naturels de notre corps. La régularité des fonctions de ces nobles organes constitue la santé normale, le moindre trouble dans ces fonctions peut être au contraire la cause de **nombreuses et graves maladies**

Au nombre de celles-ci, on compte en premier lieu; **Constipation, flatulences, défaut d'appétit, maux de tête, maladies de l'estomac, des intestins, du foie et de la bile, congestions, vertiges, jaunisse, hemorrhoïdes, goutte, rhumatismes, maladies de la peau, des reins, douleurs de tous genres** etc.

Et pourquoi? Parce que des substances nuisibles, qui auraient dû être rejetées par ces organes, sont restées dans le corps contrairement aux lois de la Nature, et ont peut-être même pénétré jusque dans le sang.

Il n'y a **qu'un seul remède réellement efficace**, qui agisse en même temps sur toutes ces fonctions, rétablisse rapidement leur action normale, par le fait même qu'il **attaque le mal jusque dans sa racine et le fait disparaître radicalement**: ce sont les

Pilules suisses

du pharmacien Rich. randt,

dont la réputation est universelle et qui sont employées partout avec le plus grand succès.

Elles seules soulagent et guérissent: des milliers de personnes leur doivent leur complète guérison.

Pourquoi alors souffrir stoïquement et se laisser devenir la victime de tous ces maux, qui conduisent si facilement aux maladies les plus graves, lorsqu'on peut les éviter d'une manière aussi rationelle, aussi commode, aussi peu coûteuse, et en même temps prévenir de plus graves infirmités?

C'est pourquoi on ne devrait jamais négliger, aux premières atteintes d'une de ces maladies, de ce servir à temps des pilules suisses du pharmacien Brandt; nous l'avons dit: elles soulagent toujours, chacun en sera vite persuadé lorsqu'il en aura fait l'essai.

Il faut avoir soin de se procurer les véritables Pilules suisses de Richard Brandt, car ce sont **les seules efficaces**. Elles sont dans des boites métalliques, sur l'étiquette desquelles se trouve la **croix fédérale** blanche sur fond rouge avec la signature de **Rich. Brandt.**

Les **pilules suisses de Rich. Brandt** coûtent 1 frcs. 25 la boite, et une boite peut durer 5 semaines, de sorte que la cure ne coûte pas plus de 2 à 3 centimes par jour. En vente dans la plupart des Pharmacies, avec Prospectus contenant le mode d'emploi et un grand nombre d'attestations médicales.

On trouve ces pilules dans toutes les pharmacies. 1286-4

EN VENTE

à l'Imprimerie A. COURVOISIER

Rue du Marché 1

- Indicateur Neuchâtelois -

D'ADRESSES

et de renseignements commerciaux

Jura Bernois — La Vallée — Ste-Croix,

EXTRAIT

de l'Annuaire du Commerce Suisse

CHAPPALAY & MOTTIER

PRIX: Fr. 3»75 290-3

CHAUX-DE-FONDS
39, Rue Léop. Robert, 39

A la BOTTE ROUGE

CHAUX-DE-FONDS
39, Rue Léop. Robert, 39

Sous peu ASSORTIMENT COMPLET DES ARTICLES D'ÉTÉ

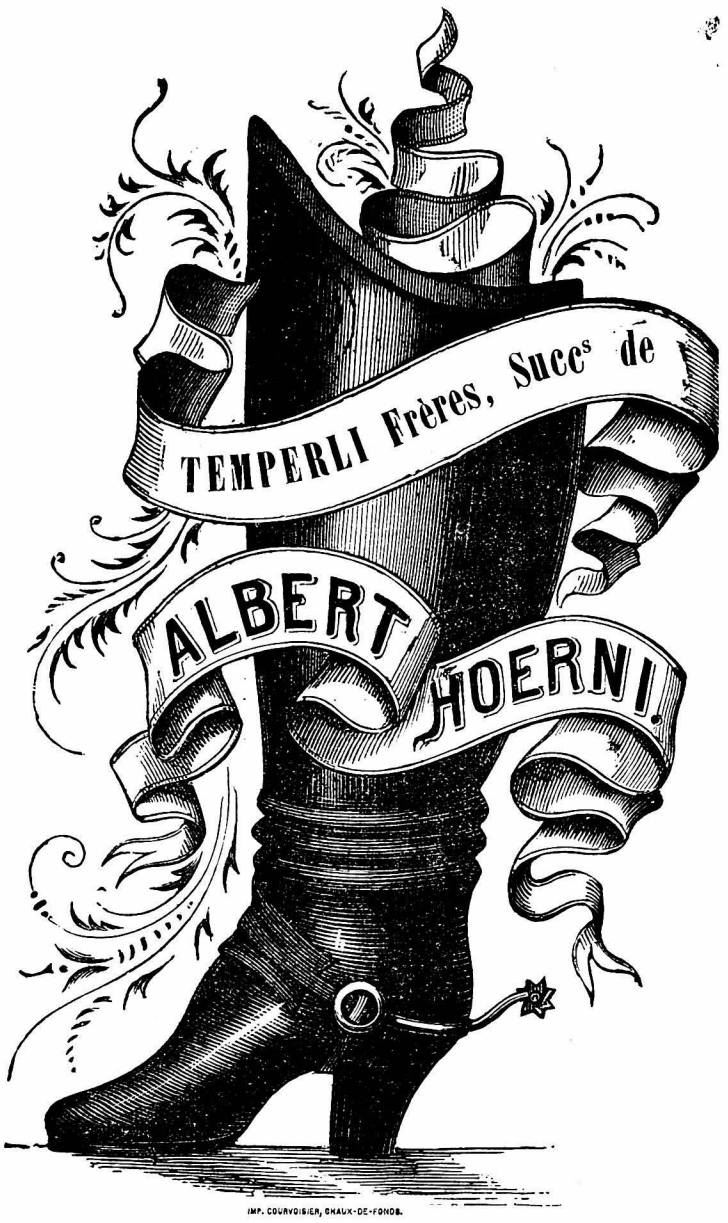

Sous peu ASSORTIMENT COMPLET DES ARTICLES D'ÉTÉ

Tous les articles d'hiver encore en magasin, sont vendus aux prix de facture. 545-3

MAGASIN D'ÉPICERIE

Jos. QUADRI

Place du Marché, CHAUX-DE-FONDS, Place du Marché

	demi kilo		demi kilo
Sucre en pain	fr. —»44	Savon blanc de Marseille.	40 et 45 ct.
Sucre coupé, première qualité	» —»48	» rouge et blanc	30 et 35 »
Cafés, dep. 60, 70, 80 ct., fr. 1»10, fr. 1»20		Soude	08 »

Légumes secs, nouvelle récolte, cuisson garantie.

	demi kilo		demi kilo
Haricots	20, 35 et 40 ct.	Lentilles extra	45 ct.
Pois dorés	25 et 28 »	Orge 000	35 »
Pois verts, tendres	35 »	Grus de Montreux	30 »

Sur tous ces articles on fera des **Rabais considérables** pour **provisions de ménage.** 2030

Pensionnat de jeunes gens à Berthoud, Suisse

Pour renseignements, références et conditions voir le prospectus, que le soussigné s'empressera de remettre à toute personne qui en fera la demande.

174-6 (H 131 Y) **Robert ROLLER**, architecte.

Fabrication de passementerie en tous genres, pour ameublements, etc., nouveautés, soignées et à des prix modiques. 475-2

Imprimerie A. COURVOISIER

1, Rue du Marché, 1

POUR CATÉCHUMÈNES

Reçu un joli choix de

PSAUTIERS

reliés en toile, en maroquin et en velours à prix très modiques. 558-2

Hymnes du Croyant.

NOUVEAU

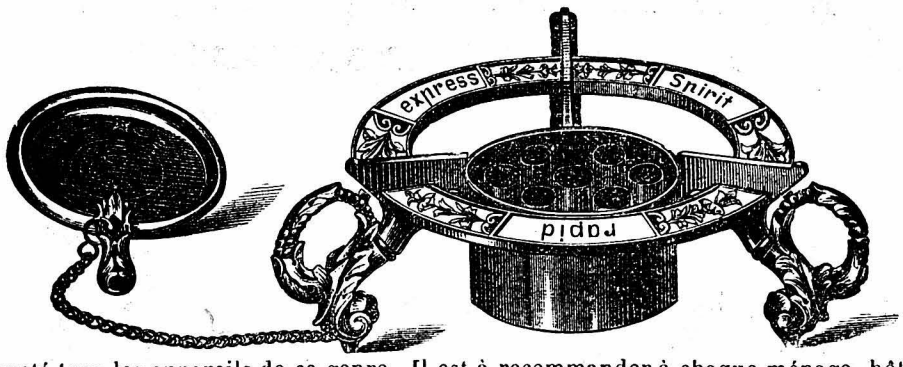

Le réchaud RAPIDE, nouvellement inventé, et breveté dans plusieurs pays, est le plus solide qui existe, et en même temps, le plus simple.

Six minutes suffisent pour y faire bouillir un litre d'eau (le réchaud à flamme forcée met 12 minutes et brûle la moitié plus d'esprit de vin). Le **Réchaud rapide** dépasse en vitesse pour cuire, comme économie d'esprit de vin et comme propreté tous les appareils de ce genre. Il est à recommander à chaque ménage, hôtel, café, pharmacie, etc. Se méfier des contrefaçons. — **Prix de la pièce: Fr. 4»50,** 518-2

Seul dépôt pour la Chaux-de-Fonds, chez M. J. THURNHEER, Rue du Premier-Mars, 14.

Magasin de coiffure

16, rue de la Serre, 16

M. Tschirky-Fassbind prévient sa bonne et nombreuse clientèle et spécialement l'honorable public en général qu'il vient d'engager encore un ouvrier coiffeur en la personne de M. **Edouard MANGOLD,** déjà avantageusement connu ici, et qui fera tout son possible pour satisfaire les pratiques les plus difficiles. 552-1

Leçons de musique.

Des leçons de violon et d'accompagnement, de piano, de chant, de solfège, de modulations théoriques et pratiques (au piano) sont données par le soussigné, qui se recommande également pour les concerts de famille.

Albert SÉGISSER

ci-devant directeur des Sociétés de musique et de chant, à Aarau,

— Rue de la Demoiselle, 33 —

CHAUX-DE-FONDS 554-3

Graines

GUSTAVE HOCH

1er Mars, 10 A

CHAUX-DE-FONDS

Marchand-grainier en gros et en détail.

Spécialité de graines potagères et de fleurs. — Graine de Trèfle. — Luzerne. — Esparcette. — Timothy. — Fenasse du Dauphiné, Fromental épurée. — Ray-Grass, anglais et d'Italie. — Compositions spéciales pour prairies et pour gazons fin rustique. — Pois de champs. — Graines pour oiseaux, — Poisettes.

Garantie. Mes graines sont soumises au contrôle de la Station fédérale du contrôle des semences à Zurich et tout acheteur à droit à une expertise gratis, à partir de 25 kilos, pour les graines fourragères.

Envoi franco et gratis du prix-courant sur demande.

445 **G. Hoch.**

Grand magasin

à remettre, avec ou sans marchandises. — Prix très modéré. — S'adresser rue Léopold Robert 6, magasin de lingerie et chaussures en liquidation. 549-1

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

de la Chaux-de-Fonds.

PAIEMENT DU DIVIDENDE

MM. les actionnaires de la Société Immobilière de la Chaux-de-Fonds sont prévenus qu'ils peuvent toucher dès ce jour à la Caisse de la Société, chez MM. Reutter et Cie, banquiers, par **fr. 10** pour chaque action, le dividende fixé par l'assemblée générale pour l'exercice de 1882.

Chaux-de-Fonds, le 5 Mars 1883.

Le Secrétaire,

510 J. BREITMEYER.

AUX PRODUITS D'ITALIE

MAGASIN D'ÉPICERIE

Vins et liqueurs nationaux et étrangers

5, rue du Puits, 5 **QUIRINO NOTTARIS** 5, rue du Puits, 5

APERÇU DE QUELQUES ARTICLES :

	le ½ kil.		le ½ kil.
Beau café depuis . . .	Fr. —»70	Macaronis Naples à . .	Fr. —»55
Sucre de Cologne, coupé .	» —»48	Pâtes Gênes	» —»50
» en pain.	» —»44	» suisses de . —»40 à	» —»45
Chocolats.		Fèves, depuis —»20, —»25	» —»30
Soude	» —»08	Farine maïs, 1re qualité .	» —»25
Riz . . —»20, —»25, —»30 et	—»40	Fromages gras, depuis . .	» —»80
Pois.	Fr. —»30	» d'Italie et France au prix le plus réduit.	

Salamis d'Italie à 50 c. le ¼

Dépôt du renommé chocolat de St-Gall. 499-3

Articles de papeterie. — Tabacs et cigares.

Cacao, pastilles, biscuits, amandes, oranges, citrons, bougies, savons, etc., etc.

Prochainement paraîtra le Prix-Courant des vins et liqueurs.

Se recommande : QUIRINO NOTTARIS.

Schweizerische Uhrmacher-Zeitung

ORGANE

des Sociétés horlogères de la Suisse allemande.

Rédacteur et Editeur : CH. GRAF-LINK, horloger, à Romanshorn.

PRIX D'ABONNEMENT :

Pour la Suisse . . . . fr. 6»— par an
Pour l'Etranger . . . » 7»50 » »

Prix modique pour les annonces d'une grande importance.

Messieurs les fabricants d'horlogerie et d'outils pour l'horlogerie qui exposeront à Zurich, sont informés de ce que nous **publierons gratis** toutes leurs inventions et nouveautés qui nous seront adressées, accompagnées de dessins, clichés et descriptions.

Les traités écrits en français seront traduits en allemand.

Messieurs les exposants voudront tous profiter de l'excellente occasion qui leur est offerte pour le plus grand bien de leurs intérêts. 463-7

AUX MÈRES DE FAMILLE

COLLIERS électro-moteurs

appelés à faciliter et avancer

la dentition chez les enfants

36 années de succès

Dépôt général pour la Suisse romande, chez M. **J.-V. Quilleret,** rue du Pont 3, Chaux-de-Fonds. 363-10

A vendre

deux cartels de Paris en albâtre; un stock de chapeaux de grande moyenne que l'on céderait en bloc ou en détail, à prix très bas; plus un stock de spiraux que l'on détaillerait également; le tout à prix réduit.

S'adresser rue Léopold Robert, nº 57, au plainpied à droite. 551-1

Un monsieur demande une bonne **pension bourgeoise.** — S'adresser au magasin de chaussures, place Neuve 12. 562-2

Un horloger sérieux, qui a fait toutes les parties de la montre et pratiqué les échappements ancre et cylindre, demande une place dans un comptoir, comme rhabilleur, décotteur et, au besoin, pour visiter les échappements, repassages, moyennes, etc. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 535-1

Commissionnaire. — On demande un jeune garçon pour commissionnaire au magasin de chaussures, Place Neuve 12. 576-3

Un visiteur-acheveur connaissant parfaitement l'ancre et travaillant dans de bons genres, pourrait entrer dans un comptoir. — Envoyer les offres poste-restante, Chaux-de-Fonds, sous chiffre A. B., nº 18. 555-2

On demande des **remonteurs** travaillant chez eux, ouvrage très lucratif. — S'adresser rue de la Boucherie 14, au 3me à gauche. 564-2

On demande comme garçon un homme respectable et bien recommandé. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 565-2

Dans un magasin d'épicerie et de mercerie on demande une demoiselle de magasin qui serait, si possible, au courant de ces articles. Entrée immédiate. ---- S'adresser franco case 1235, Chaux-de-Fonds. 566-2

Guillocheur. Un bon guillocheur pourrait entrer de suite dans l'atelier Aubert et Mistely, rue de la Promenade 1 A. 569-2

Un jeune garçon, désirant apprendre les repassages et remontages dans une bonne qualité, pourrait entrer de suite chez M. Henri DUBOIS, rue du Parc 69. 567-5

Remonteur. On demande, pour entrer tout de suite, un bon remonteur connaissant à fond l'échappement ancre pour travailler dans des grandes pièces remontoirs. Ouvrage suivi et lucratif. — S'adresser au comptoir rue Neuve 16, au 2me étage. 570-2

On demande pour entrer le 1er Mai dans un comptoir de la Chaux-de-Fonds, un bon **acheveur de montres** or, connaissant bien les achevages bassines. Quelques bons démonteurs et remonteurs fidèles trouveraient de suite de l'ouvrage à faire à la maison. — S'adresser par écrit à MM. MONTANDON frères, fabricants, à Corcelles. 532-4

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser à Mme Marie GUYOT, rue du Puits nº 20. 579-3

A louer pour St-Georges 1883 un beau MAGASIN au rez-de-chaussée de la maison rue Fritz Courvoisier, nº 11. — S'adresser à M. le Dr Perrenoud, même adresse. 526-4

A louer de suite et pour St-Georges prochaine, plusieurs **logements** de 2 et 3 pièces, situés dans des maisons non loin de la Gare.

Pour tous renseignements s'adresser en l'Etude du notaire JULES SOGUEL, Paix 15, à la Chaux-de-Fonds. 550-1

A louer pour la St-Georges ou la St-Jean 1883, un **bel appartement** remis entièrement à neuf et composé de 3 chambres, cuisines, dépendances et jardin, situé au Vignoble, dans une maison jouissant d'une vue admirable sur le lac, les Alpes et le Vignoble. — S'adresser à M. Auguste JAQUET, notaire, Place Neuve 12, Chaux-de-Fonds. 533-1

A louer pour de suite ou pour le terme, un **cabinet** non meublé; on donnera la préférence à une horlogère qui travaillerait à la maison. — S'adresser rue des Terreaux 9, au plainpied à droite. 484-1

Demande à louer. Un fabricant d'horlogerie demande à louer, pour St-Martin, un logement avec atelier pour 20 à 30 ouvriers.

Adresser les offres écrites au bureau de l'IMPARTIAL, sous initiales E. F. 574-3

On a perdu un **bon de fr. 6»75** pour 18 fixages de chapeaux, portant le nº 6004. — Prière de le rapporter à Mme veuve DUBOIS, rue de l'Industrie 36, au premier étage. 556-1

On a trouvé **un bout de chaîne en or** qu'on peut réclamer au bureau de l'IMPARTIAL, contre frais d'insertion et désignation. Passé le terme d'un mois on en disposera. 568-2

ÉTAT DES BESTIAUX

abattus aux abattoirs

du 4 Mars au 10 Mars 1883.

NOMS des bouchers.	Chèvres.	Taureaux.	Bœufs.	Vaches.	Génisses.	Porcs.	Veaux.	Moutons.
Boucherie Sociale . .	—	—	8	—	—	8	7	8
Alfred Farny	—	—	4	—	—	2	6	4
Julien Favre	—	—	3	—	—	4	4	3
Marx Metzger . . .	—	—	4	—	—	—	5	3
Veuve Fritz Gnægi . .	—	—	2	—	—	—	—	—
Hermann Gratwohl . .	—	—	2	—	—	—	3	2
Gottlieb Kocher . . .	—	—	1	—	—	—	—	—
Daniel Zuberbühler. .	—	—	1	—	—	1	1	1
Jean Gnægi fils . . .	—	—	1	—	—	1	2	1
Jean Wutrich . . .	—	—	1	—	—	—	2	1
Ferdinand Epplé père .	—	—	1	—	—	1	1	1
André Schurch . . .	—	—	—	—	1	—	1	1
Edouard Heizmann . .	—	—	—	1	—	—	2	—
Abram Rueff	—	—	—	2	—	—	1	—
Fritz Roth	—	—	2	—	—	1	2	1
Ulrich Pupikofer . .	—	—	—	—	—	—	2	—
David Denni	—	1	—	—	—	4	2	—
Joseph Jenzer . . .	—	—	2	—	—	1	2	1
Jean Gnægi père . .	—	—	—	—	—	3	1	—
Veuve Henri Galland .	—	—	—	—	—	1	—	—
Pierre Widmer . . .	—	—	—	—	—	1	—	—
Marie Liniger . . .	—	—	—	—	—	4	—	—
Abram Girard . . .	—	—	—	—	—	2	1	—
Albert Richard . . .	—	—	—	—	—	1	—	—
Albert Ruffli . . .	—	—	—	—	—	2	5	—
Gottfried Berger . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
Edouard Galland fils .	—	—	—	—	—	1	1	—
Louis Lœrscher . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
Louis Eymann . . .	—	—	—	1	—	—	4	—
Adolphe Tripet . . .	—	—	—	—	—	—	—	1
François Brobst . . .	—	—	—	—	—	1	—	—
Rodolphe Moser . . .	—	—	—	—	—	1	—	—
Jean Schaller . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
André Fuhrimann . .	—	—	—	—	—	—	—	—
Samuel Hugli . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL . .	—	1	32	4	1	40	55	28